

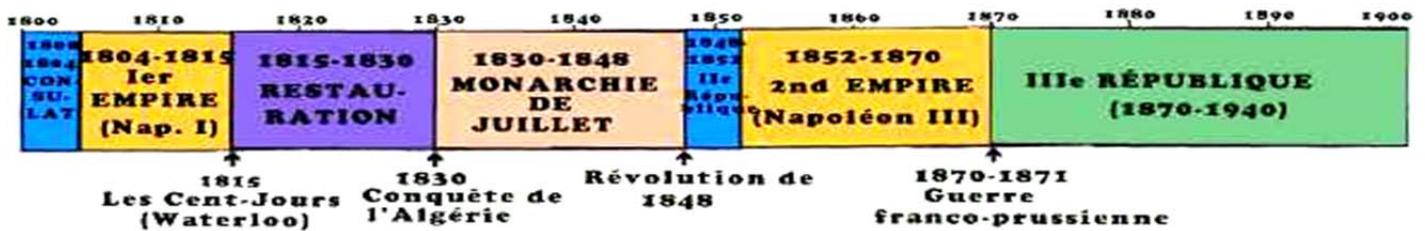
📁 **Mots clés :**

République
constitution
référendum
Politique du
gouvernement

I. La France est une République

Comment fonctionnent les institutions de la République ?

XIX^e Siècle



XX^e Siècle



Q1. Relever les différents régimes politiques qu'a connus la France ? Comment peut-on expliquer cette alternance ? (doc1)

La France a alterné Monarchie, Empire et République en raison de conflits, révolution, coup d'état.

Les Français ont hésité entre plusieurs régimes politiques. En 1958, la constitution* de la V^e République est approuvée par un référendum*.

A1 : Connaître les institutions de la France (fiche 14)

La constitution est un cadre institutionnel conforme aux grands principes (souveraineté nationale, séparation des pouvoirs...).

La « politique du gouvernement » est appliquée par les préfets répartis sur tout le territoire national.

📁 **Mots clés :**

Loi
 Démocratie
 représentative et
 décentralisée

II. La France est une démocratie

Qui et comment dirige-t-on la France ?

- La France est une **démocratie représentative***. Le peuple désigne des représentants (députés, sénateurs...) qui votent les **lois***, approuvent ou contestent la politique du gouvernement.

A2 : Comprendre le parcours d'une loi

La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « loi Macron* », a été promulguée et publiée au Journal officiel vendredi 7 août. Le texte ne contient bien sûr pas les quelques articles censurés par le Conseil constitutionnel mercredi soir, qui devront être présentés à nouveau devant le Parlement pour être validés – ou non. (Le Monde, 7 août 2015)

L'itinéraire législatif de la loi a notamment été marqué par deux votes en bloc à l'Assemblée nationale, au cours desquels le gouvernement a engagé sa responsabilité en raison de l'utilisation de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution. (Le monde)

Malgré trois semaines de débat à l'Assemblée, le gouvernement a échoué à convaincre sa majorité de voter la loi [...] Le texte a ensuite été adopté au Sénat [...] Une commission mixte paritaire Assemblée-Sénat ayant échoué le 3 juin à aboutir à un texte commun, le texte est reparti en seconde lecture devant la commission spéciale de l'Assemblée. L'occasion pour le gouvernement de l'enrichir de mesures en faveur des TPE-PME. Avant-même que le projet de loi ne soit examiné dans l'hémicycle, Manuel Valls a dégainé à nouveau l'article 49-3. Il le fera une troisième fois, pour l'adoption définitive (Les Echos, 13 août 2015)

* Destiné à desserrer des règles jugées trop rigides ou pénalisant l'activité dans de nombreux domaines, le projet de loi défendu par le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, prévoit notamment la libéralisation des professions réglementées et du transport par autocar, la réforme de la justice prud'homale et des tribunaux de commerce ou l'extension du travail dominical. (Les Echos)

Q1. Présenter le document : *Extraits d'articles de presse français de l'été 2015 (Le Monde, les Echos).*

Q2. Souligner le thème et l'intérêt de ce projet de loi

Q3. Relever les différentes étapes du parcours de la loi et identifier les acteurs.

1/ Projet de loi à l'initiative du gouvernement

2/ Vote de l'Assemblée nationale qui refuse deux fois le projet. Utilisation du 49-3 par le gouvernement

3/ Lecture et vote du projet par le Sénat qui accepte

4/ Passage du texte devant la commission mixte paritaire puis devant la commission spéciale de l'Assemblée.

5/ Utilisation de l'art. 49-3 par le gouvernement.

Q4. Expliquer pourquoi le gouvernement a-t-il utilisé l'article 49-3 de la constitution ? *Le projet de loi ne plait pas à l'opposition parlementaire et une partie de la majorité (ex, le travail du dimanche...)*

Q5. Relever un passage du texte montrant la fin du parcours législatif. *Le projet devient loi lors de la promulgation par le président de la République.*

- La France est une **démocratie « décentralisée »***. Depuis 1982, les lois de décentralisation ont transféré des compétences à des élus plus proches des citoyens: **les collectivités territoriales***.

 **Mots clés :**
 Scrutin
 Suffrage
 Abstention

III. Le vote : expression de la démocratie

Quels sont les modes d'expression de la vie politique ?

- Le citoyen participe d'abord à des élections libres et régulières. Tout électeur peut choisir parmi plusieurs candidats et se présenter lui-même à une élection (selon les conditions du code électoral).

Exemple : l'élection présidentielle (fiche 14): suffrage universel direct, scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Pour se porter candidat, il faut être citoyen, 23 ans 500 parrainages d'élus.

Le citoyen peut également adhérer à un parti politique (PS, les Républicains...). Le bon fonctionnement de la vie politique française tient à la participation des citoyens or l'abstention* est très importante.

A3 : Faut-il imposer le droit de vote ? (p)

Identifier le support

Comprendre

- L'auteur réagit au taux d'abstention de 53 %. Il s'adresse aux lecteurs de gauche mais vise un public plus large : les citoyens.
- « elles deviennent un **moyen d'expression délaissé, ignoré...** un suffrage censitaire abandonné par les autres comme une **épée sans lame**. **L'anxiété, la colère, le désenchantement** démobilisent les électeurs.
- Le titre évoque l'univers judiciaire, la mise en procès du vote. Le texte est une argumentation à charge contre les électeurs français et un réquisitoire pour un vote obligatoire.

- L'auteur cherche à informer (résultat de l' élection), démontrer (l'évolution du vote en France), convaincre (l'abstention remet en question la démocratie).

Analyser :

Pour le vote obligatoire	Contre le vote obligatoire
<p>Arguments :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le vote est déjà obligatoire en Belgique, Luxembourg, Danemark, Italie, Australie, Amérique du Sud- Le vote obligatoire est la contre-partie de la solidarité nationale garantie, les formes de sécurité et de liberté données par un Etat démocratique- Le vote obligatoire est le moyen de renforcer la démocratie car le SU est la seule source de légitimité- Le vote est un moyen de protester critiquer...	<p>Arguments :</p> <ul style="list-style-type: none">- C'est un outil artificiel qui ne permet pas de mesurer l'état de l'opinion (thermomètre)- C'est le manque d'enracinement de certaines élections qui crée l'abstention- C'est la crise dans le personnel politique et son impuissance à agir.

Les manifestations, les pétitions, les associations sont d'autres moyens de participer à la vie politique.